

# Dez Altino: l'artiste dans les mailles des impôts

L'artiste musicien Dez Altino a été entendu lundi 20 juillet 2020 dans la matinée par les services de la Direction Générale des impôts(DGI). Cette convocation de l'artiste fait suite à des propos qu'il a tenu dans l'émission Grand Café et diffusés sur le réseau social facebook.

Dans ces propos qui lui sont attribués, Dez Altino affirme:

*"Il y a des mois où je gagne environ 8 millions,des fois plus de 10 millions...ça dépend.*

*Je ne paie pas d'impôts, parce que chez nous on a pas un truc pour calculer que ce mois c'est exactement comme ci ou comme ça.*

*Il n'y a pas de statut d'artiste.Je vais commencer à payer les impôts le jour où il y aura un statut d'artiste."*

Des propos tenus dans l'émission Grand Café et repris sur la page facebook,L'Affairé du Biz,le 15 juillet 2020.

Ces propos ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd. La DGI s'est vite saisie de l'affaire en convoquant l'artiste.

Le Directeur Général des impôts Moumouni Lougue aurait donné instruction à la direction des enquêtes fiscales de lui

produire un rapport circonstancié sur les gains de l'artiste  
Dez Altino.

Source: libre info